L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

SPECTACLES BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
Seule et Dernière Semaine
Commençant DIMANCHE, 23 mars.
Matinée Samedi Seulement. Les Adieux de
M. CHARLES WYNDHAM
Et sa compagnie de comédie de Londres.
Dimanche, Lundi et Mardi soirs,
THE COSHY COUPLE and the BUTTERFLY FEVER.
Le dernier succès de Victorien Sardou.
M. WYNDHAM dans les deux pièces.
Mercredi, Jeudi et Vendredi soirs
LOVE'S DEVICE and THE GREAT DIVORCE CASE.
Comme cela a été jové pendant 800 soirées consécutives.
M. Wyndham dans les deux pièces.
Le programme pour la Matinée de la Soirée de Samedi sera donné sous peu dans les journaux.
Dimanche, 30 mars—Mlle Charlotte Thompson.
23 mars—

GRAND OPERA-HOUSE.
de BIDWELL
Réouverture de cet élégant théâtre pour une courte saison
D'OPÉRA ITALIEN.
Mercredi, Jeudi, Vendredi soir et samedi matinée. 26, 27, 28 et 29 mars.
TROUPE D'OPÉRA RENOMMÉE DE
BRIGNOLI et GODINI.
Début de la charmante et très distinguée prima donna soprano,
Mme MARIE GODINI,
Et rentrée du célèbre ténor
Signor P. BRIGNOLI,
Dans le magnifique opéra de Donizetti,
DON PASQUALE.
La location sera ouverte lundi. 24 mars, pour la vente des places réservées aux prix réguliers.
20mars—

ADMISSION GRATUITE!
La Grande
EXHIBITION ORIENTALE!
Ouverte tous les jours de 10 A. M. à 10 P. M.
126.....RUE DU CANAL.....126
(Bâtisse Jamison.)
ADMISSION GRATUITE!
Grande réduction dans les prix!
VENTE POUR FAIRE UNE LIQUIDATION!
La vente continuera jusqu'au 11 d'avril.
ADMISSION GRATUITE!
Grande réduction dans les prix!
VENTE POUR FAIRE UNE LIQUIDATION!
La vente continuera jusqu'au 11 d'avril.
ADMISSION GRATUITE!
23mars—

NOUVEAU JOCKEY CLUB
DE LA
LOUISIANE.
COURSES D'HIVER.
Le Mardi, le Jeudi et le Samedi
De chaque semaine jusqu'au 1er avril 1884.
Les courses commenceront à (3) trois heures et demie de l'après-midi. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, un banderole sera hissée au dessus de la salle de billards "Crescent Hall", au coin des rues Canal et St Charles.
Insignes d'un jour, dites "quarter stretch" $1 50
Entrée à la grande tribune..... 1 00
Billet de dames..... 1 50
Entrée au champ de courses, par toutes les portes..... 50
Ascension dans un ballon à la grande tribune sera donc accompagnée d'un musicien.
Les insignes dits "Quarter Stretch" donneront aux porteurs accès à toutes les parties de la piste et du champ.
Les billets d'entrée à la tribune ne donnent pas droit aux mêmes privilèges que les "Quarter Stretch".
Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagnent.
Il est positivement interdit de fumer sur la tribune des dames.
Tous les véhicules entreront par la porte du chemin de Gentilly.
Les chars des chemins de fer "City" et "Orleans" s'arrêteront aux Fair Grounds mêmes et déposeront leurs passagers derrière la grande tribune, à la tonnelle.
R. W. Simmons,
Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
27 déc—tf

ELKIN & CIE.,
100.....RUE DU CANAL.....100
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE Etc.
26oct23—1an dim.mar.jeu

JOLIES MODES.
Mme C. SAMSON
150, RUE DU CANAL, 150
Le premier
SALON DE MODES
de la ville.
Le plus vaste assortiment des dernières modes. Prix réduits.
166do

Spectacles, Bals, &c

Théâtre de l'Opéra Français.
Wm. W. Kelly.....Directeur
Une semaine de Comédie Pure.
Commençant le dimanche 23 mars
Matinées: MERCREDI et SAMEDI.
Engagement spécial du plus grand comédien de l'Amérique,
W. J. FERGUSON,
Dans la comédie farce de J. H. Farrell,
A FRIENDLY TIP!
Au bénéfice du Fonds du Tombeau de l'Armée du Tennessee.
De jolis cadeaux pour une valeur de $3,000 seront distribués.
Chaque acquéreur d'un coupon du siège réservé durant la semaine, aura droit à une chance dans le grand tirage qui aura lieu le dernier soir de l'engagement.
PRIX POPULAIRES.
Entrée, 25 et 50 sous; Sièges réservés un dollar.
Les billets se vendent par les membre de l'Association et au magasin de musique de Werlein, 125 rue du Canal.
15 mars—

PAVILLON FARANTA,
Coin des rues Bourbon et Orléans.
Les spectacles de 10 cts arrivant à leur apogée pendant la semaine du Carnaval.
Splendides décors nouveaux, spectacles brillants tous les soirs,
THE LIGHTS OF NEW ORLEANS,
Ce magnifique drame local (souvenir) sera interprété par Florence Gerard et Marlande Clarke, secondée par une excellente troupe dramatique.
On verra aussi les célèbres tireurs Sam Baughman et Miss Aldine, ainsi que Neon et Gentry, Lhalin Reed, comédiens et chanteurs, avec la grande troupe étoile.
Matinées tous les dimanches, lundis et samedis, avec programmes variés. Attendez-vous au Musée nouveau.
Entrée, 10 cts. 26fév—

Musée de 10 sous.
SALLE GRUNEWALD,
Ouvert jour et nuit de 11 heures A. M. à 5:30 heures P. M. et de 6:30 à 10 heures P. M.
Entrée.....10 sous seulement.
Nouveaux et puissants attraits.
PROF. A. W. SAWYER,
Le plus grand de tout dans ses grands soli de musique sur le
COPOPHONE.
CAPT. DECOURRA, Tatooed Man, de cou aux pieds avec des pointes d'aiguilles.
BOWNEY l'Albinos musical qui imite tous les oiseaux et les animaux.
BABY BELL, l'Enfant Artiste, musicienne double.
WISTLER et O'BRIEN, les fameux artistes spécialistes, et nombre d'autres attraits.
9 mars—

Musée de Dix Sous Cité du Croissant.
Ouvert tous les jours, de 11 heures A. M. à 10 heures P. M.
Curiosités nouvelles et Concert toutes les soirées.
Entrée: 10 sous; accès à toutes les parties de la salle.
14 mars—1m

HOTEL DE PANAMA,
17 University place, New-York
A MAISON française de 1er ordre. Situation centrale, près des paquebots et des théâtres. Chambre et pension depuis $2 50 par jour et au-dessus.
CAFÉ-RESTAURANT.
Journaux français et étrangers.
J. B. MARTIN, Prop.
16fév—3m 37 par sem

OUVERTURE DU PRINTEMPS
—CHEZ—
GODCHAUX,
MARCHAND DE
VETEMENTS
—ET—
d'Articles de Toilette
POUR HOMMES.
81, 83 et 85 rue du Canal.
Lundi, 10 Mars 1884,
Nouvelles Marchandises faites ici
—A—
BAS PRIX.
Venez examiner nos Nouveautés.
Ordres de la campagne sollicités.
Echantillons et mesures envoyés, sans frais sur demande.
9mars—

AUX PLANTEURS SUCRIERS
MATERIAUX DE SELLE OHIO ELM POUR Barils à Sucre.
Les meilleurs et les meilleur marché faits. Nous défions la concurrence. N'achetez pas ailleurs avant d'être venu chez nous.
Presses en Fonte de Terre, Phosphate Fiento et Farine de Coton Mais préparée pour le mélange saison notre Formule, Salmas
l'Engrais le meilleur et le meilleur marché
connu pour les
Terres à Sucre et à Coton.
Les plus forts rendements de sucre qui se soient jamais vus sur 3 Hôche l'an dernier, ont été où la terre avait été enrichie par cet engrais.
Le tout à vendre à des prix manifestement par
JOHN T. MOORE Jr. & CIE.
37, 39 et 41 rue Tchoupitoulas.
55fév—3m D Mar J Nouvelle-Orléans.

Avis.
AUX CAPITALISTES,
$100,000.
Nous, première hypothèque, de la Compagnie du chemin de fer "Crescent City," établissement $25,000 chacun en 10, 12, 14 et 16 ans. Intérêt 6 pour cent payable mêmes trimestres: 1 Mai et en Novembre.
A vendre par la
NEW ORLEANS NATIONAL BANK
54 rue du Camp.
2mars—1m

Perdus—Deux billets de vendeur de $50 chacun, souscrits et endossés par Pierre Lussus, en date du 27 janvier 1882, portant 8 0/0 par an d'intérêt, et payables 12 et 18 mois, suivant note de E. A. Peyroux, Not. Pub., daté du même jour.
Le Public est notifié de ne pas négocier les dits Billets, attendu que le paiement en a été arrêté.
NARCISSE A. LUCAS.
16mars—3j en 10j.

GEORGES SOULIÉ,
SCULPTEUR-DÉCORATEUR,
Fournisseur de la Société Mystique de la N. O
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier mâché (carton-pierre) plâtre.
Atelier, rue Colyzée entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 28, de 9 heures à 2 heures.
3mars—1an

Propositions pour transport.
BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, Exposition Universelle industrielle et Centenaire du Coton,
Nouvelle-Orléans, 23 février 1884.
DES propositions seront reçues jusqu'à SAMEDI, 1er mars 1884, 3 heures p. m., pour le transport de 8,000,000 pieds de bois de construction du Nouveau Bassin au terrain de la bâtisse principale de l'Exposition Universelle et Upper City Park.
Le chargement doit commencer le 5 mars 1884, et la livraison du bois de charpente sera faite à raison de 2,500,000 pieds par mois. Les propositions doivent être adressées au soussigné, et désignées par pour 1000 pieds.
La description de ce bois peut être vue en s'adressant au Secrétaire de l'Exposition, 74 rue Bayonne.
E. A. BURKE,
Directeur Général.
24fév—au28mars

F. JAHNKE,
(Breveté pour la Louisiane).
PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHELLINGHEIM,
Importateur et marchand de Pierres pulsées Schellenheim, de North River pour pavage, carb stone, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.
Nos 208 et 210 rue Delord,
Entre Baronne et Carondelet.
23janv—

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et le guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
Et des MALADIES PRIVÉES, soit des HERFS, soit d'une DÉBILITÉ PRÉMATURÉ, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, gonorrhée, le chaudepisse de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, le remède drogue nuisible, le plus efficace garantie. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple médicament, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'ordre guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
9 mars—3j—1 m

L.A.S.L.

Prenez Avis!
Que cette loterie est la seule qui d ns un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.
MAGNIFIQUE OCCASION
—DE—
Faire Fortune!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE C,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Nouvelle-Orléans, Lne.,
—LE—
MARDI, 8 AVRIL 1884,
—Ce tirage ainsi que tous les autres doivent lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE. T DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE
—
GROS LOT
$75.000
Le Tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
—
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 le Billet.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de ....$75,000, soit $75,000
1 Lot de .... 25,000,..... 25,000
1 Lot de .... 10,000,..... 10,000
2 Lots de ... 5,000, ch.... 10,000
5 Lots de ... 2,000,..... 10,000
10 Lots de .. 1,000,..... 10,000
20 Lots de .. 500,..... 10,000
100 Lots de .. 200,..... 20,000
200 Lots de .. 100,..... 20,000
500 Lots de .. 50,..... 25,000
4,000 Lots de .. 27,..... 108,000
9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit..... 6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit..... 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit..... 2,250
1,027 Lots au montant d'..... $365,500
CERTIFICAT.
"Nous désignons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
Billet entier: $5 | Fractions—Cinquièmes en proportion.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus ample renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
Remettez par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, en traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les commandes de $5 en plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats avec la poste (money orders) payables à la
New-Orleans National Bank
Nouvelle-Orléans, La.

AVIS D'ELECTION.

BUREAU DU SHERIF CIVIL DE LA Paroisse d'Orléans
Nouvelle-Orléans, 22 mars 1884.
EN VERTU et par ordre d'une proclamation émise par Son Excellence, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 16 février 1884, ordonnant qu'une élection ait lieu en la ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans, le MARDI après le troisième Lundi du mois d'Avril 1884, savoir:
Le Mardi, 22 Avril, A.D. 1884.
De 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, à savoir:
1° Elire les membres de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour représenter les districts sénatoriaux ci-après désignés et représentatifs de la Ville de la Nouvelle-Orléans, pour le terme de quatre années, savoir:
Sénateurs.
Deux Sénateurs du Premier District Sénatorial composé du Huitième et du Neuvième wards d'Orléans et des paroisses St Bernard et Plaquemines.
Deux Sénateurs du Second District Sénatorial, composé du Quatrième, du Cinquième, du Sixième et du Septième wards d'Orléans.
Un Sénateur du Troisième District Sénatorial, composé du Troisième ward d'Orléans.
Un Sénateur du Cinquième District sénatorial, composé du Second et du Quinzième ward (rive droite), d'Orléans.
Un Sénateur du Sixième District sénatorial, composé du Premier et du Dixième ward d'Orléans.
Deux Sénateurs du Sixième District sénatorial, composé du Onzième, du Douzième, du Treizième, du Quatorzième, du Seizième et du Dix-septième ward d'Orléans.
Représentants.
Premier District Représentatif, Premier ward—Un Représentant.
Second District Représentatif, Second ward—Deux Représentants.
Troisième District Représentatif, Troisième ward—Trois Représentants.
Quatrième District Représentatif, Quatrième ward—Un Représentant.
Cinquième District Représentatif, Cinquième ward—Deux Représentants.
Sixième District Représentatif, Sixième ward—Un Représentant.
Septième District Représentatif, Septième ward—Deux Représentants.
Huitième District Représentatif, Huitième ward—Un Représentant.
Neuvième District Représentatif, Neuvième ward—Deux Représentants.
Dixième District Représentatif, Dixième ward—Deux Représentants.
Onzième District Représentatif, Onzième ward—Deux Représentants.
Douzième District Représentatif, Douzième ward—Un Représentant.
Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième wards—Un Représentant.
Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-septième wards—Un Représentant.
Quinzième District Représentatif, Quinzième ward—Un Représentant.
2° Elire un Gouverneur, un Lieutenant-Gouverneur, un Secrétaire d'Etat, un Avocat-Général, un Trésorier d'Etat, un Auditeur des Comptes Publics et un Surintendant de l'Education Publique, tous pour le terme de quatre années.
3° Elire par les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, un Avocat de District pour la paroisse d'Orléans, un Juge, un Greffier et un Constable pour chacune des Première, Deuxième, Troisième et Quatrième Cours de Cité de la Nouvelle-Orléans, un Greffier pour la Cour Civile de District, un Greffier de la Cour Criminelle de District, un Shérif Civil, un Shérif Criminel, un Enregistreur des Transactions et des Hypothèques et un Enregistreur des Hypothèques, tous pour le terme de quatre années.
4. Et, attendu que l'Assemblée Générale, à sa dernière session régulière tenue en 1882, a adopté certains amendements à introduire dans la Constitution de cet Etat, lesquels, en vertu des dispositions de l'Article 256 de ladite Constitution, doivent être soumis aux électeurs qualifiés pour être par eux approuvés ou rejetés, attendu que ces amendements ont été indiqués clairement et plainement dans une publication officielle du Secrétaire d'Etat, conformément aux dispositions du susdit article de la Constitution à laquelle il est référé et sont soumis aux électeurs qualifiés de cet Etat pour être par eux approuvés ou rejetés d'après la vote qu'ils donneront pour ou contre chacun des dits amendements séparément.
Recueillir le vote des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sur ladite amendements proposés, comme suit:
En vertu de la loi No 76 de la session régulière de 1882.
Premier amendement proposé—"Pour amendement à l'ordonnance relative à la dette de l'Etat"—"Contre amendement relatif à la dette de l'Etat".
En vertu de la résolution conjointe No 113 de la session régulière de 1882.
Second amendement proposé—"Pour amender l'article 146 relatif aux émoluments et frais fixés par la loi dans la paroisse d'Orléans," ou "Contre l'amendement à l'article 146 relatif aux émoluments et frais fixés par la loi dans la paroisse d'Orléans."
En vertu de la résolution conjointe No 195 de la session régulière de 1882.
Troisième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 81 relatif à la juridiction de la Cour Suprême", ou "Contre amendement à l'article 81 relatif à la juridiction de la Cour Suprême."
Quatrième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 95, relatif à la juridiction des Cours d'Appel", ou "Contre amendement à l'article 95 relatif à la juridiction des Cours d'Appel".
Cinquième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 101, relatif au jugement des affaires devant les Cours d'Appel quand les juges ne sont pas d'accord" ou "Contre amendement à l'article 101, relatif au jugement des affaires devant les Cours d'Appel quand les juges ne sont pas d'accord."
Sixième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 128, relatif à la juridiction des Cours de Cité de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 128, relatif à la juridiction des Cours de Cité de la paroisse d'Orléans."
Septième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 135, relatif à la juridiction des Cours de Cité de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 135, relatif à la juridiction des Cours de Cité de la paroisse d'Orléans."
Huitième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 130, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 130 relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Neuvième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 136, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 136 relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Dixième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 137, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 137, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Onzième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 138, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 138, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Douzième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 139, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 139, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Treizième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 140, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 140, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Quatorzième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 141, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 141, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Quinzième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 142, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 142, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Seizième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 143, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 143, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Dix-septième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 144, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 144, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Dix-huitième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 145, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 145, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Dix-neuvième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 146, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 146, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Vingtième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 147, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 147, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Vingt-unième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 148, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 148, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Vingt-deuxième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 149, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 149, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Vingt-troisième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 150, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 150, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Vingt-quatrième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 151, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 151, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Vingt-cinquième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 152, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 152, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Vingt-sixième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 153, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 153, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Vingt-septième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 154, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 154, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Vingt-huitième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 155, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 155, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Vingt-neuvième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 156, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 156, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Trentième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 157, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 157, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Trente-unième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 158, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 158, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Trente-deuxième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 159, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 159, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Trente-troisième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 160, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 160, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Trente-quatrième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 161, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 161, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Trente-cinquième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 162, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 162, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Trente-sixième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 163, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 163, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Trente-septième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 164, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 164, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Trente-huitième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 165, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 165, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Trente-neuvième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 166, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 166, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Quarantième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 167, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 167, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Quarante-unième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 168, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 168, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Quarante-deuxième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 169, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 169, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Quarante-troisième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 170, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 170, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Quarante-quatrième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 171, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 171, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Quarante-cinquième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 172, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 172, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Quarante-sixième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 173, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 173, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Quarante-septième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 174, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 174, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Quarante-huitième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 175, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 175, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Quarante-neuvième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 176, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 176, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Cinquantième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 177, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 177, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Cinquante-unième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 178, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 178, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Cinquante-deuxième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 179, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 179, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Cinquante-troisième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 180, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 180, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Cinquante-quatrième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 181, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 181, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Cinquante-cinquième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 182, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 182, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Cinquante-sixième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 183, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 183, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Cinquante-septième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 184, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 184, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Cinquante-huitième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 185, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 185, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Cinquante-neuvième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 186, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 186, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Soixantième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 187, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 187, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Soixante-unième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 188, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 188, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Soixante-deuxième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 189, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 189, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Soixante-troisième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 190, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 190, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Soixante-quatrième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 191, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 191, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Soixante-cinquième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 192, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 192, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Soixante-sixième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 193, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 193, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Soixante-septième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 194, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 194, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Soixante-huitième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 195, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 195, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Soixante-neuvième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 196, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 196, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Soixante-dixième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 197, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans" ou "Contre amendement à l'article 197, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."
Soixante-onzième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 198, rel